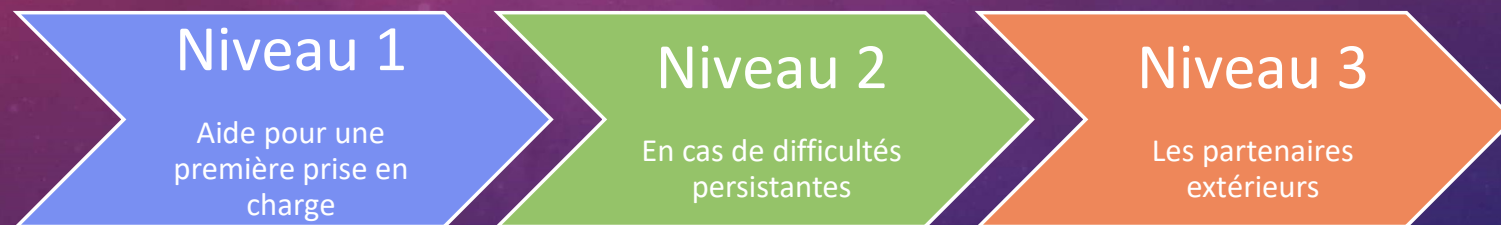


The background features a dark blue gradient with white circular patterns, including a large scale on the left side with markings from 140 to 260. There are also several smaller circles and arrows scattered across the page.

LES PARTENAIRES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

S'APPUYER SUR LES COMPÉTENCES DISPONIBLES POUR MONTER EN
COMPÉTENCE ET SE PROFESSIONNALISER

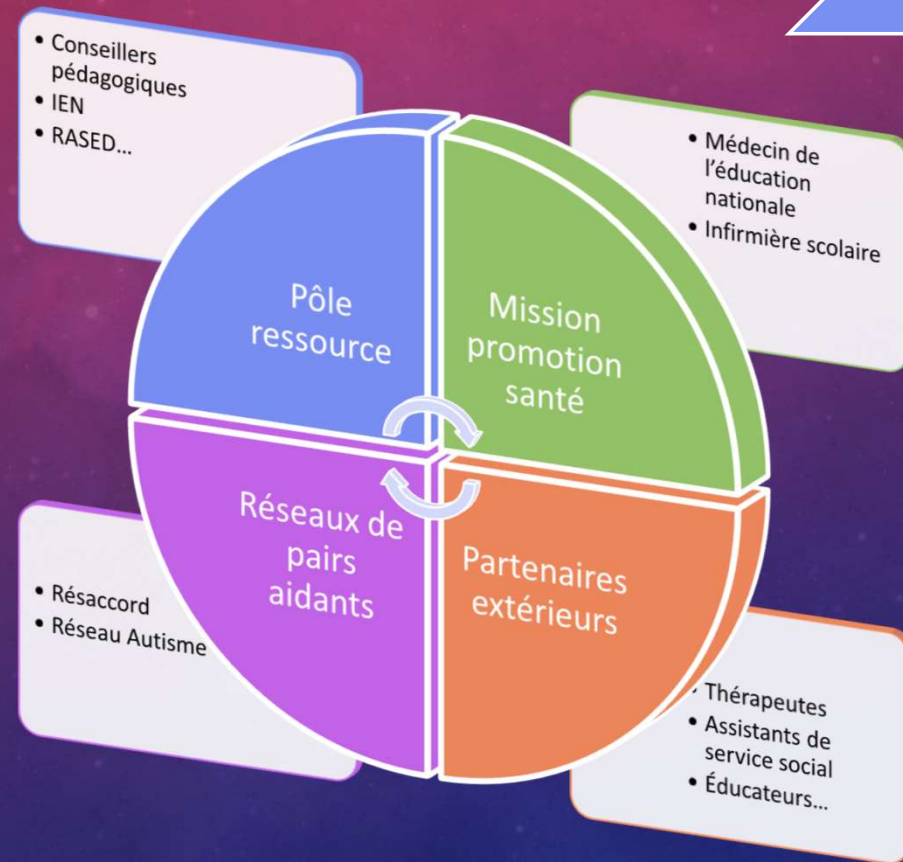
3 NIVEAUX DE SOLLICITATION



1 - LES PARTENAIRES DE PROXIMITÉ

Niveau 1

Aide pour une première prise en charge



Qui ?

- IEN
- Conseillers pédagogiques, conseiller TICE
- ERSEH
- Psy-EN
- Médecin de l'éducation nationale
- Tout personnel sollicité par l'IEN (chargés de mission, personnes ressources, EMS, ...)

Quand ?

- A tout moment de la scolarité de l'élève
- Après une demande d'aide (voir démarche EMSO)

Le pôle ressource

Comment ?

- Sollicitation directe par un enseignant ou un directeur d'école de la circonscription

Pourquoi ?

- Prévenir la difficulté scolaire
- Remédier aux difficultés rencontrées dans les écoles
- Répondre aux demandes des écoles de la circonscription

Qui ?

- Médecin de l'éducation nationale
- Infirmière scolaire

Quand ?

- Appui à la scolarisation des élèves en situation de handicap ou malades
- Intervention en urgence lors d'événements graves ou de maladies transmissibles
- Protection de l'enfance, en urgence auprès des élèves victimes de mauvais traitements

La mission promotion de la Santé

Comment ?

- Sollicitation directe par le directeur d'école

Pourquoi ?

- Veiller au bien être des élèves et les accompagner dans la construction de leur personnalité
- 3 axes : éducation, prévention, protection

Qui ?

- Psychologues
- Orthophonistes
- Orthoptistes
- Ergothérapeutes
- Psychomotriciens
- Educateurs
- Assistants de service social
- Etc.

Quand ?

- A tout moment de la scolarité de l'élève
- Solliciter pour une équipe éducative (ou une ESS)

Les partenaires extérieurs

Comment ?

- Sollicitation directe par l'enseignant, passer par la famille

Pourquoi ?

- Mieux comprendre les besoins de l'élève
- Travailler en partenariat et en cohérence pour répondre aux besoins de l'élève et l'aider à progresser

Qui ?

- Résaccord
- Réseau Autisme
- Les réseaux sont composés de pairs (enseignants, enseignants spécialisés, AESH, CPE...) formés et volontaires

Quand ?

- Difficultés liées à un besoin spécifique et ciblé

Les réseaux de pairs-aidants

Comment ?

- Prise de contact avec le réseau par l'enseignant ou le directeur d'école auprès du coordonnateur du réseau
- professeur.ressource.tsa@ac-strasbourg.fr
- Resaccord.TCC-TDAH@ac-strasbourg.fr

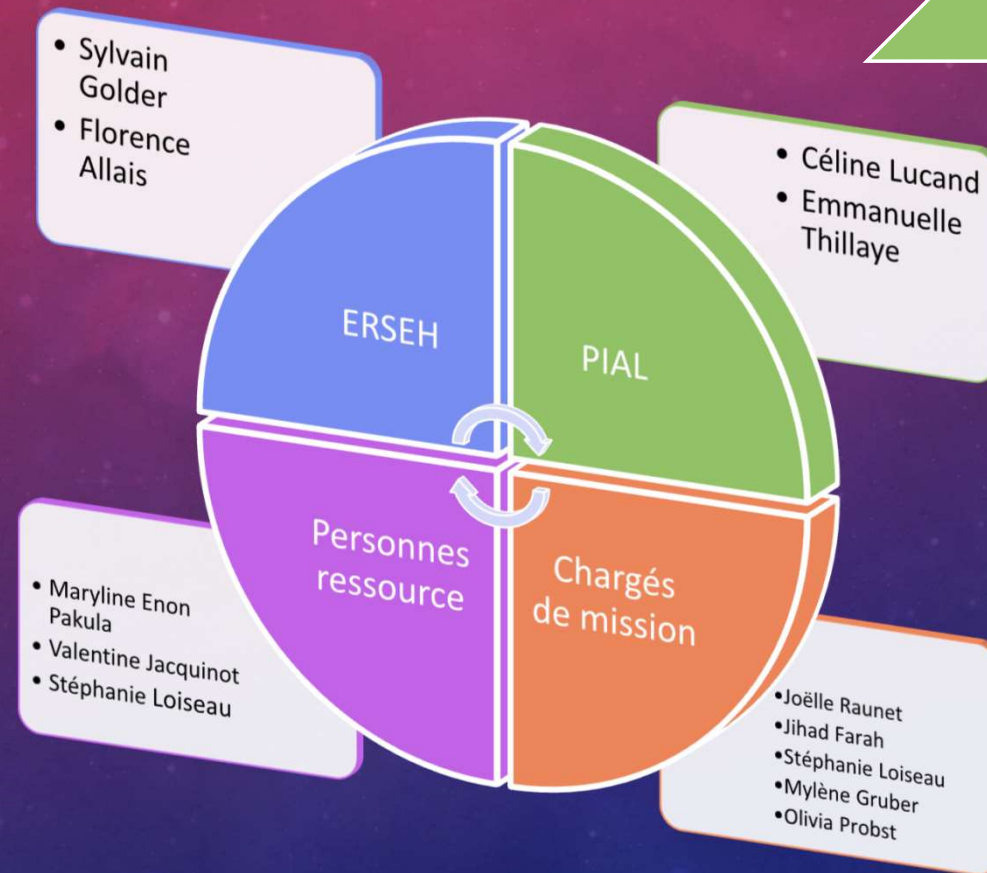
Pourquoi ?

- L'enseignant est démuni face au comportement d'un élève
- Besoin d'une action, d'une formation, de ressources, d'un soutien...

2 - LE SERVICE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

Niveau 2

En cas de difficultés persistantes



Qui ?

- Secteurs de Collège : Achenheim, Geispolsheim, Eschau
- Sylvain GOLDER – referent67.sud5@ac-strasbourg.fr
- Secteur de Collège : Duttlenheim
- Florence ALLAIS – referent67.sud6@ac-strasbourg.fr

Quand ?

- Elève bénéficiant d'une reconnaissance de handicap scolaire (PPS)
- Au moins 1x/an pour l'organisation de la réunion d'ESS

ERSEH

Enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap

Comment ?

- Sollicitation directe par un enseignant ou un directeur d'école
- Sollicitation dans le cadre du pôle ressource par l'IEN de circonscription

Pourquoi ?

- Faire le point sur les aménagements scolaires
- Faire des demandes de compensation auprès de la MDPH
- Faire le lien avec le SEI, avec la MDPH

Qui ?

- Coordonnateur territorial de PIAL : Céline LUCAND
- Coordonnateur départemental PIAL : Emmanuelle THILLAYE
- Pilotes de PIAL de Geispo-Eschau
 - Mme LAUGEL, M. CHARLY, M. CHAILLOT
- Pilotes de PIAL Achenheim-Duttlenheim
 - Mme GROB, Mme SENERS, M. CHAILLOT

Quand ?

- Aide à la gestion des AESH et des questions liées à l'aide humaine pour les élèves notifiés
- Besoin de formation concernant l'accompagnement des besoins éducatifs particuliers
- Aide à la mise en place de partenariats avec le médicosocial

PIAL

Pôle inclusif d'accompagnement localisé

Comment ?

- Sollicitation du coordonnateur territorial par l'enseignant, le directeur ou l'ERSEH
- Lors des COPIL, sollicités par les pilotes de PIAL

Pourquoi ?

- Difficultés logistiques ou humaines dans la mise en place des AESH au sein de l'école
- Aide pour les situations complexes
- Difficultés dans la mise en place des partenariats
- Besoins de formation spécifiques dans la circonscription

Qui ?

- Troubles du langage, des apprentissages, haut potentiel, troubles de l'attention : Joëlle RAUNET eipash67@ac-strasbourg.fr
- Autisme : Jihad FARAH autismeash67@ac-strasbourg.fr
- Matériel adapté : Stéphanie LOISEAU mpa67@ac-strasbourg.fr
- Troubles du comportement et des conduites : Mylène GRUBER tccash67@ac-strasbourg.fr
- Troubles des fonctions cognitives : Olivia Probst olivia.probst@ac-strasbourg.fr

Quand ?

- Besoin de formation spécifique et ciblée
- Besoin d'aide dans la conception de projets pédagogiques adaptés
- Besoin d'interlocuteurs auprès d'associations
- Besoin de ressources spécifiques

Chargés de mission

Comment ?

- Sollicitation directe par le directeur d'école sous couvert de l'IEN

Pourquoi ?

- Conception de formations
- Appui aux équipes
- Constituer un fond documentaire pédagogique

Qui ?

- Professeur ressource TSA : Maryline ENON PAKULA – professeur.ressource.tsa67@ac-strasbourg.fr
- Coordinatrice RésAccord : Valentine Jacquinot – resaccord.tcc-tdah@ac-strasbourg.fr (voir réseaux de pairs-aidants)
- Personne ressource fonctions motrices, coordination : Stéphanie LOISEAU tfm.tdc@ac-strasbourg.fr

Quand ?

- L'enseignant se sent en difficulté, dépassé face aux difficultés d'un élève.
- Besoin d'un espace d'écoute, d'outils concrets, croiser les regards...

Personnes Ressources

Comment ?

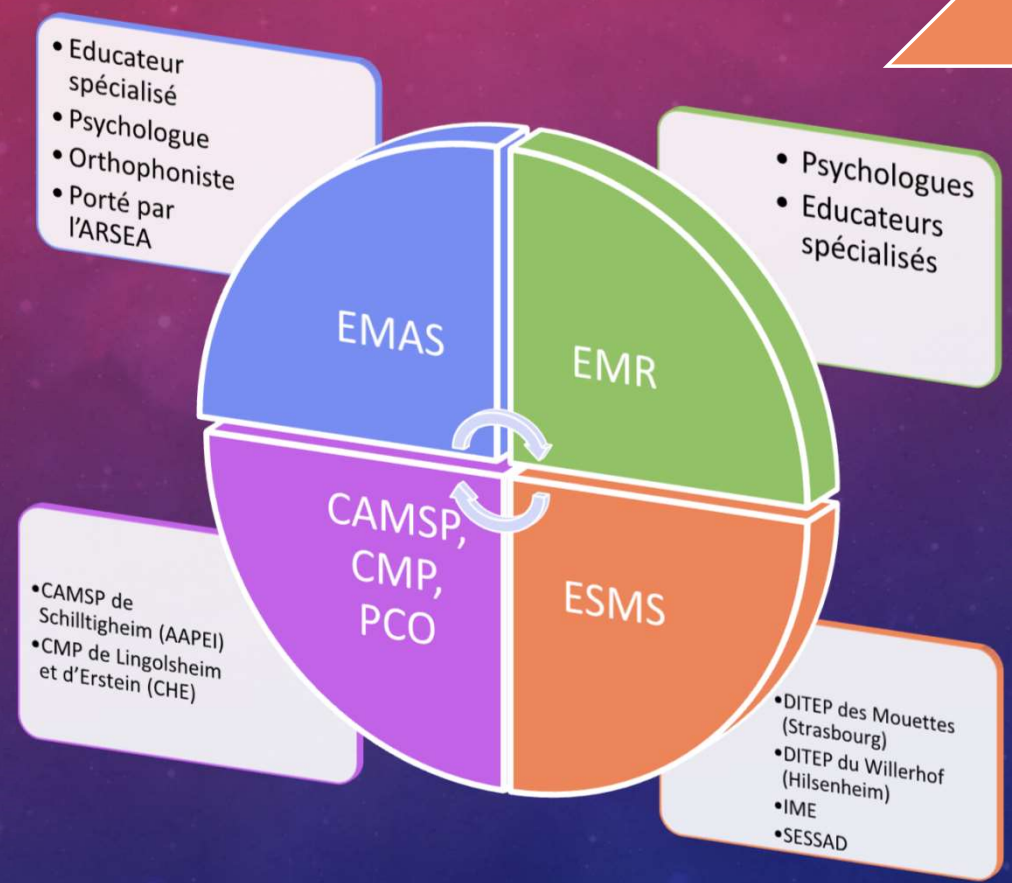
- Sollicitation directe par un enseignant ou un directeur d'école de la circonscription
- Contact par mail puis contact téléphonique.
- Observation et analyse de la situation
- Co-construction de nouvelles pistes

Pourquoi ?

- Conseiller
- Proposer des outils, des gestes professionnels, une écoute, des aménagements, des ressources...

3 – PARTENAIRES DU MÉDICOSOCIAL

Niveau 3
Les partenaires extérieurs



Qui ?

- Des professionnels du médicosocial, notamment des orthophonistes, éducateurs spécialisés et psychologues
- Actuellement une seule équipe sur le territoire, portée par l'ARSEA (réflexion en cours à l'ARS pour de nouveaux agréments)

Quand ?

- Pour aider à la montée en compétences des équipes faces aux difficultés d'un élève en situation de Handicap
- Elèves avec PPS ou demande à la MDPH en cours

EMAS

Équipe mobile d'appui à la scolarisation

Comment ?

- Fiche de saisine complétée (après avoir utilisé les ressources internes de l'EN) par l'école.
- Saisine envoyée à l'IEN pour validation puis transmise à l'EMAS

Pourquoi ?

- Sensibiliser, former et informer
- Soutenir l'observation, proposer des outils, des aménagements
- Porter un appui, un conseil sur une situation difficile

Qui ?

- Des professionnels de Dispositif ITEP, notamment des éducateurs et psychologues
- Deux équipes portées par le DITEP du Willerhof (Hilsenheim) et des Mouettes (Strasbourg)

Quand ?

- Difficultés importantes avec un jeune qui présente des troubles du comportements qui sont dûs à des difficultés ou troubles psychiques (c'est-à-dire non dus à d'autres troubles, maladies etc.)
- Les jeunes ne doivent pas être déjà pris en charge par un établissement médicosocial

EMR

Équipe mobile ressources

Comment ?

- Fiche de saisine complétée (après avoir utilisé les ressources internes de l'EN) par l'école.
- Saisine envoyée à l'IEN pour validation puis transmise à l'EMR

Pourquoi ?

- Contribuer à une meilleure compréhension des difficultés psychologiques et de leur expression
- Favoriser une évaluation plus fine des situations afin d'améliorer la pertinence des orientations
- Proposer des ressources à l'équipe
- Favoriser le partage de connaissances entre professionnels et coconstruire des outils adaptés à leur cadre de travail

Qui ?

- IME (Institut Médico-Éducatif) en internat et semi-internat
- A venir d'ici 2027 : Transformation en DAME -> Dispositif d'Accueil Médico-Educatif comme les DITEP
- DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique), en internat, semi-internat ou ambulatoire
- SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) : équipes pluridisciplinaires notifiées par la MDPH qui interviennent directement auprès des enfants sur leurs lieux de vie (école, maison...) avec des temps de travail institutionnel et la participation aux ESS.

Quand ?

- Elèves en situation de handicap notifiés par la MDPH
- Besoins liés au handicap et troubles spécifiques (notification MDPH)
- Soutien spécialisé d'ordre éducatif et thérapeutique

ESMS

Établissements et services médico-sociaux

Comment ?

- Sollicitation par la famille
- L'école peut guider la famille pour orienter
- Les Professionnels des établissements peuvent intervenir dans les écoles

Pourquoi ?

- Intervention directe
- Accompagnement des familles
- Assurer l'adéquation de la prise en charge avec le projet de vie de l'élève
- Partage d'information avec l'équipe
- Dans certains cas : Orientation pour une scolarisation en temps complet ou partagé en unité d'enseignement

Qui ?

- CAMSP de Schilltigheim (AAPEI) et Molsheim
- CMP du Centre Hospitalier d'Erstein (Erstein ou Lingolsheim)
- PCO du Bas Rhin à Schilltigheim (Service hospitalier de coordination et d'orientation à destination des enfants de 0 à 6 ans souffrant d'un trouble du neuro-développement).

Quand ?

- Difficultés liées à un trouble du neurodéveloppement, un trouble psychique, un handicap...
- Besoin de diagnostic, suivi, soins...

CAMSP

centre d'action médico-sociale précoce,

CMP

centre médico-psychologique,

PCO

Plateforme de coordination et d'orientation

Comment ?

- Sollicitation directe par les familles
- Participation aux ESS, équipes éducatives...

Pourquoi ?

- Proposer des soins adaptés, individuels, de groupe (CATT), de l'hospitalisation de jour...
- Travailler en lien avec les équipes pour proposer des aménagements, des adaptations pédagogiques...¹⁷